

SIGES

CÔTE D'IVOIRE

Note d'analyse sectorielle



Livraison de colis et plis



Document : **Note d'analyse sectorielle**

Secteur : **Transport**

Activité : **Livraison colis et plis**

Bénéficiaire : **Investisseurs, porteurs de projets**

Réalisé par :

SIGES CI

Tel : 27 22 21 99 81

Email : info@siges.ci / www.siges.ci

Abidjan – Cocody, 2 plateaux



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	4
PRESENTATION GENERALE	5
1. Définition	5
2. Etat des lieux	5
3. Les principaux indicateurs	6
FONCTIONNEMENT	8
1. Règlementation	8
2. Le marché et les principaux acteurs	9
PERSPECTIVES	10
CONCLUSION.....	10

INTRODUCTION

La Côte d'Ivoire est une nation résolument tournée vers le progrès et la stabilité depuis la fin de sa décennie de crise. Conformément à la vision du Président de la République, le Gouvernement a mis en place des politiques économiques structurelles qui permettent de créer un cadre macroéconomique résilient, avec des fondamentaux stables, qui contribuent à réduire l'impact des chocs exogènes tel que l'effet de la pandémie COVID-19 et bien d'autres.

En effet, à l'opposé de plusieurs économies du monde qui ont connu des récessions en 2020 ou des croissances économiques quasi nulles à cause de la crise sanitaire, la Côte d'Ivoire a réussi à réaliser une croissance du PIB de 2% au cours de l'année. En 2021 et 2022, la croissance économique a bondi respectivement à 7,4% et 6,7%, avec un taux d'inflation de 5,3% dû à la guerre en Ukraine. Cette stabilité se poursuivra en 2023 avec un taux de croissance du PIB projeté à 7,2% selon le FMI et un taux d'inflation en baisse de 3,5%, se rapprochant de la norme communautaire (UEMOA).

C'est dans cette dynamique que la Côte d'Ivoire en tant que locomotive de l'UEMOA et dans sa vision de devenir le Hub de l'économie sous régionale, a mis en place des réformes rigoureuses afin d'améliorer l'environnement des affaires et favoriser l'entrepreneuriat, notamment celui des jeunes. Le secteur des services occupe une place importante dans l'économie et représentait environ 45% du PIB en 2022. Au regard de l'évolution technologique dans le monde et son utilisation dans tous les secteurs de la vie économique, le secteur tertiaire occupera davantage une place importante dans les différentes économies, notamment en Côte d'Ivoire.

Au cours de ces dernières années, le e-commerce a connu un essor important en Afrique subsaharienne de manière générale et en Côte d'Ivoire particulièrement. Ainsi, cette activité, par un effet d'entraînement, a favorisé le développement d'une sous activité induite qui est l'activité de livraison. Elle a connu un développement rapide dans la plupart des grandes capitales africaines et surtout à Abidjan, qui demeure la plaque tournante de l'économie ivoirienne et sous régionale.

La présente note, vise à mettre en évidence le **secteur de la livraison à Abidjan** afin de guider le lecteur et motiver sa prise de décision en vue d'une analyse plus approfondie si son intérêt est manifesté pour ce secteur d'activité. Ce document permettra dans un premier temps de présenter le secteur de la livraison, ensuite, mettre en lumière son fonctionnement avec les différentes contraintes et entraves et enfin décliner les perspectives de croissance ou d'évolution.

PRESENTATION GENERALE

1. Définition

Selon le dictionnaire Le Robert, la livraison est la remise matérielle (d'un objet) à celui auquel l'objet est dû. En d'autres termes, c'est un processus qui consiste à remettre un objet à quelqu'un. La livraison ne peut donc pas porter sur des êtres vivants (humains, animaux).

Dans le e-commerce, il s'agit du moyen par lequel un client va se faire livrer les produits qu'il a acheté en ligne. Gratuit ou payant, rapide ou économique, à domicile ou en point relais, le mode de livraison fait partie intégrante de la stratégie de commerce en ligne.

La livraison est donc une activité qui permet de collecter des colis, des plis ou des marchandises et de les transmettre à des destinataires. Ce mécanisme est donc similaire à une opération ou une **prestation postale**. Celle-ci est définie comme étant la collecte, l'acheminement et la distribution sur l'ensemble du territoire national des envois postaux par des personnes physiques ou morales, destinés à être adressés à des tiers [...]

Quant aux envois postaux, il s'agit d'envoi portant sur une adresse postale ou géographique précise qui doit être acheminé par un opérateur. Il s'agit outre des envois de correspondance, notamment, des envois de livres, de catalogues, de journaux, de périodiques, de colis postaux contenant des marchandises ou des documents [...] Le colis postal se caractérise par un envoi postal d'un poids n'excédant pas 31,5 Kilogrammes (Kg) et contenant des marchandises ou documents avec ou sans valeur déclarée.

C'est donc ces différentes caractéristiques qui font de la livraison une activité postale en Côte d'Ivoire, régie par la loi n°2013-702 du 10 octobre 2013.

2. Etat des lieux

Historiquement, le secteur de la livraison en Côte d'Ivoire était assuré uniquement par la Poste avant l'introduction de certains acteurs privés internationaux tel que DHL, FEDEX et CHRONOPOST. Le service de livraison autrefois concernait beaucoup plus les envois sur le plan local. L'envoi de courriers et documents par la Poste et les envois internationaux à partir des pays étrangers, assurés par les acteurs cités ci-dessus.

Plus tard, les compagnies de transport qui desservent les autres villes de l'intérieur du pays ont commencé à intégrer ce besoin de la clientèle dans leurs activités en mettant en place des services courriers au sein des gares. Cette activité consiste à collecter, traiter et acheminer les colis et plis entre les différentes villes du pays qui sont desservies. Le secteur du transport a connu un développement rapide et représente environ 7% du PIB.

Ce secteur qui joue un rôle important dans la mobilité des personnes et des biens, a eu un effet d'entraînement sur le développement de l'activité de livraison des colis et plis entre Abidjan et les villes de l'intérieur du pays. Une situation concurrentielle qui a gagné du terrain en raison des difficultés que rencontraient La Poste CI.

Enfin, vers la fin de la première décennie des années 2000, l'apparition du e-commerce a donné un coup d'accélérateur au développement et à l'extension du secteur de la livraison. Plusieurs entrepreneurs se sont lancés dans le secteur pour répondre rapidement au besoin de plus en plus croissant de la clientèle. Cependant parmi toutes ces entreprises en activités, l'ARTCI en dénombre un peu plus d'une dizaine (11) autorisée formellement à exercer une prestation postale conformément à la loi portant code des postes. Au-delà de ces 11 entreprises agréées, plusieurs existent formellement mais ne détiennent pas d'autorisation du régulateur et la grande partie des entreprises exerce de manière informelle.

3. Les principaux indicateurs

Tableau 1 : Synthèse des activités de l'exercice 2021

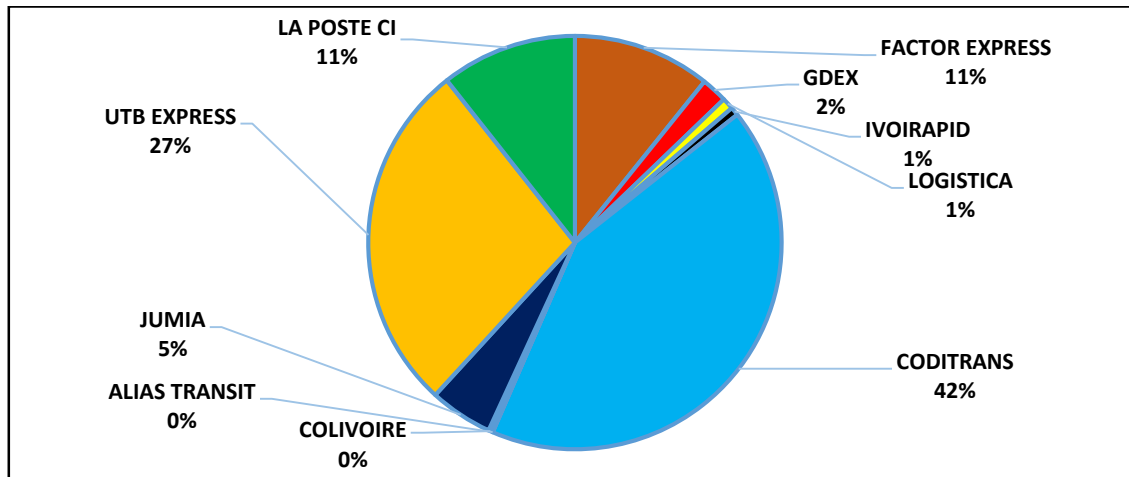
ACTIVITE	VOLUMES	CHIFFRE D'AFFAIRES (FCFA)	INVESTISSEMENTS	EMPLOIS
EXPRESS NATIONAL	900 085	1 927 746 732	10 678 144	340

Source : ARTCI, statistiques des activités postales

L'analyse du tableau ci-dessus indique que les activités de livraison pour les sociétés agréées ont généré un chiffre d'affaires de près de 2 milliards FCFA au cours de l'exercice 2021. Au regard du dynamisme de l'activité, ce montant peut paraître sous-évalué car il ne représente que la part de la dizaine d'entreprises bénéficiant d'une autorisation du régulateur. L'on note également à partir de cette analyse que **le niveau des investissements dans ce secteur est très marginal car il représente seulement 0,55% du chiffre d'affaires réalisé au cour de la période.**



Graphique 1 : Synthèse part de marché express national en 2021



Source : calcul de l'auteur sur la base des données de l'ARTCI

Le marché de la livraison en 2021 est **dominé essentiellement par CODITRANS qui occupe près de la moitié du marché avec 42% de parts**, suivi de UTB EXPRESS avec 27%. Trois (3) acteurs à savoir CODITRANS, UTB EXPRESS et FACTOR EXPRESS livrent 80% du marché contre 20% pour les autres acteurs y compris la Poste CI. L'on observe également que la société de e-commerce JUMIA représente 5% de part de marché pour la livraison des différents articles commandés sur sa plateforme en ligne. A ce niveau, il convient de préciser que dans l'optique de réduire les coûts d'exploitation liés à la logistique, JUMIA a mis en place des points relais dans les différentes communes d'Abidjan et les villes de l'intérieur afin de faciliter l'accès à sa clientèle.

Au regard des chiffres mis en évidence, l'on peut juger que le secteur de la livraison est peu dynamique avec seulement 2 milliards FCFA de chiffre d'affaires annuel. Mais il convient de retenir qu'une grande partie des flux de cette activité n'est pas capté par le régulateur en raison du caractère informel d'une part et d'autre part la réticence à la sollicitation de l'autorisation d'exploitation, certainement due au coût jugé trop élevé (5 millions FCFA) pour les nouveaux arrivants. Cette situation contribue à fragiliser le secteur compte tenu de la concurrence déloyale liée à la liberté de fixation des prix des prestations.



FUNCTIONNEMENT

1. Règlementation

Le secteur de la livraison est un sous secteur du secteur du transport. A ce titre, il est régi par les dispositions du droit commun ivoirien et du code général des impôts. Cependant, **l'exploitation d'une société de livraison est assujettie à la loi portant code des postes notamment, la loi n°2013-702 du 10 octobre 2013. Elle définit l'activité de livraison comme une prestation postale.**

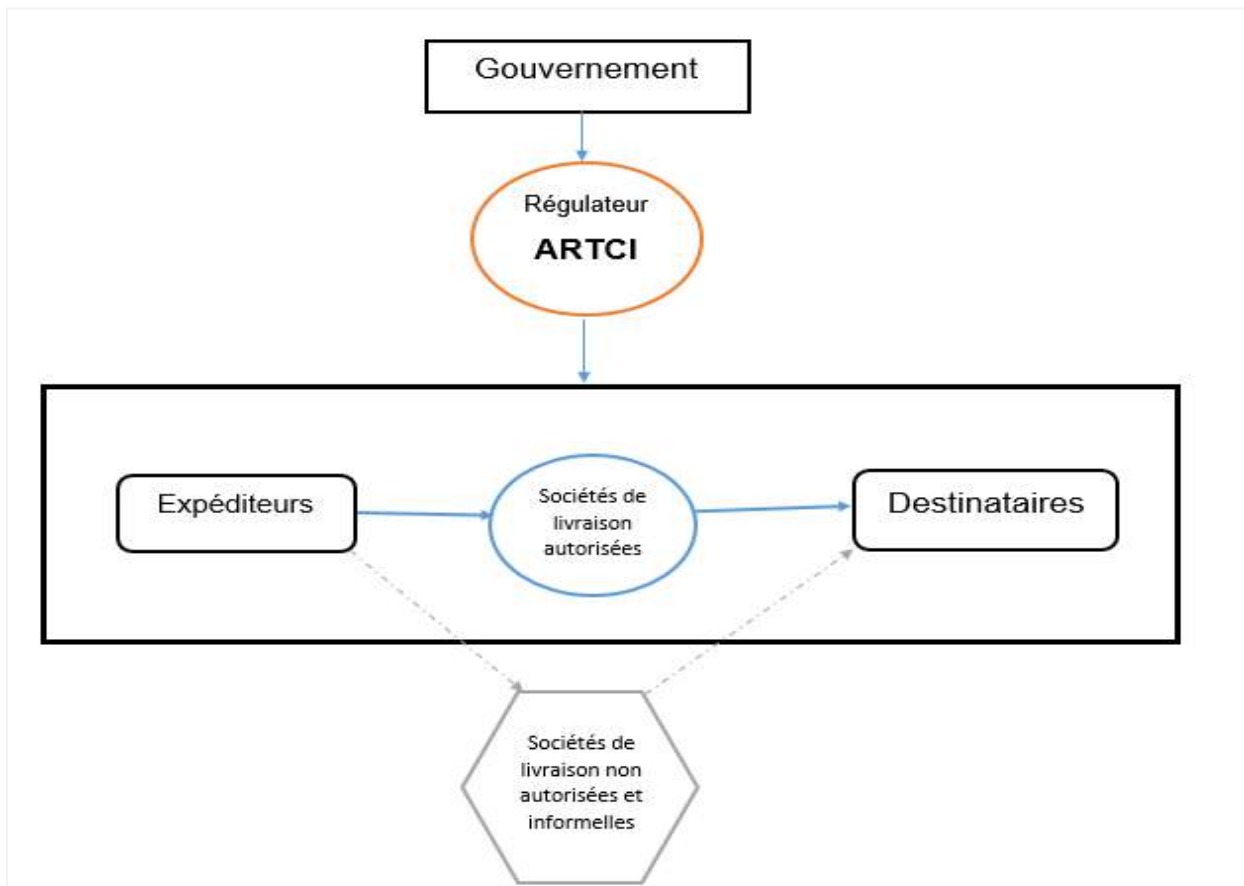
Par conséquent, toute entreprise qui exerce de manière permanente une activité de livraison moyennant paiement, doit solliciter et obtenir une autorisation auprès du régulateur, qui est l'**ARTCI**. A ce jour, **la contrepartie financière à payer pour l'obtention de l'autorisation est fixée par le décret d'application de la loi susmentionnée à 5 millions FCFA.**

En dehors de l'autorisation d'exercer et des dispositions du code général des impôts, cette activité peut être éligible également au dispositif du code des investissements, qui accorde des avantages fiscaux et douaniers. Mais le faible niveau d'investissement dans ce secteur tel qu'indiqué dans la section portant sur les principaux indicateurs, ne permet pas la sollicitation de l'agrément à l'investissement en raison des seuils d'investissements établis par le législateur.



2. Le marché et les principaux acteurs

Figure 1 : Présentation schématique des acteurs du marché



Source : Auteur

Le schéma ci-dessus indique les différents acteurs de l'écosystème et les différentes relations qui existent entre eux. L'on note que le marché de la livraison est un système organisé et encadré par un régulateur. Mais force est de constater que certains acteurs fonctionnent hors du cadre formel.

Ces acteurs interviennent également sur le marché au même titre que les acteurs formels autorisés et créent une concurrence déloyale sur les prix, qui pourrait fragiliser le secteur à terme. Les acteurs qui interviennent hors du cadre formel sont essentiellement des entreprises légales mais non autorisées et une grande partie des entreprises informelles.

Au regard de cette situation, il revient au régulateur de mener des réflexions qui pourront aboutir à un meilleur assainissement de l'environnement et permettre aux entreprises autorisées de réaliser une gestion optimale.

Le tableau ci-après présente un aperçu des risques et avantages à prendre en compte dans ce secteur.

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none">• Demande (besoin) croissante• Infrastructures routières de qualité et adressage des rues	<ul style="list-style-type: none">• Concurrence déloyale• Mauvaise organisation du secteur
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none">• Développement du e-commerce• Développement de la technologie	<ul style="list-style-type: none">• Crise socio-politique• Réglementation

PERSPECTIVES

Le secteur de la livraison est un secteur en pleine croissance à Abidjan et de manière générale dans les autres grandes villes du pays. La complexité de la mobilité dans la grande capitale économique et le développement du e-commerce sont des facteurs qui indiquent que le secteur de la livraison continuera de se développer. De plus, c'est un secteur qui devra s'appuyer sur les innovations technologiques pour offrir de plus en plus des services de qualité aux clients et permettre ainsi la réduction des coûts d'exploitation à travers par exemples des livraisons express par drones. Le secteur devra également veiller à la mise en place de nouvelles réglementations qui pourraient fragiliser sa lancée.

CONCLUSION

Notre approche tout au long de ce document, visait à présenter un aperçu général du secteur de la livraison en Côte d'Ivoire, sans avoir la prétention de réaliser un business plan ou une étude approfondie en vue d'un investissement immédiat dans le domaine. La présente note sectorielle a atteint l'objectif assigné, en mettant à la disposition du lecteur des informations essentielles pour guider et motiver sa décision d'entreprendre dans le secteur de la livraison en Côte d'Ivoire. Ainsi, il lui reviendra de nous solliciter pour la réalisation d'un business plan ou d'une étude plus extensive pour la mise en œuvre de son projet.